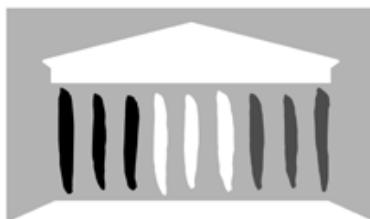


Ce texte a été retiré
par son auteur
le 11 mars 2025

- 1 -



N° 1040

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 mars 2025.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

visant à engager des mesures urgentes pour répondre à la crise du secteur de la psychiatrie et de la santé mentale,

présentée par

Mme Sandrine ROUSSEAU, Mme Nicole DUBRÉ-CHIRAT,
députées.